

Les présentes Conditions Générales de Services (« **Conditions Générales** ») s'appliquent à toute prestation de services et/ou à toute vente d'équipement faite(s) par l'entité Colt indiquée sur la Commande (« **Colt** ») au client (« **Client** »). Les conditions commerciales du Client sont expressément exclues. Colt et le Client sont collectivement dénommés les « Parties » et individuellement la « Partie ».

1. Commande et Durée

1.1 La présente Commande (« **Commande** ») comprend la Confirmation de Commande (conformément à la définition ci-dessous), un formulaire de Commande, la description des services, l'accord sur les niveaux de services, les conditions spécifiques applicables aux services, les présentes Conditions Générales et toute tarification relative aux services vocaux que les parties conviennent d'inclure (« **Tarification** »). En cas de divergence entre les documents, ils prévalent selon l'ordre de priorité indiqué ci-dessus.

1.2 Confirmation de Commande » désigne selon le cas, soit (a) un avis émanant de Colt confirmant son acceptation du formulaire de Commande en question, soit (b) un avis indiquant la date d'installation prévue, soit (c) le formulaire de Commande lui-même contresigné par Colt ou soit (d) l'acceptation par Colt du formulaire de Commande conformément à la clause 14.6.

1.3 La Commande prend effet à la date de Confirmation de Commande. Sauf stipulation contraire indiquée sur la Commande et conformément à la clause 14.7, la durée initiale eu égard à tout Service indiqué sur le formulaire de Commande est de 12 mois à compter de (« **Durée Initiale du Service** ») (a) la date à laquelle Colt a avisé le Client que le Service est prêt à l'utilisation ou (dans le cas d'une Commande en ligne), la date conformément à la clause 14.7 (« **Date RFU** ») ; (b) la date à laquelle le Client commence à utiliser le Service à d'autres fins qu'à des fins de tests ou (c) à la date déterminée par Colt, à sa seule discrétion, à la suite d'un retard de Coopération à la Livraison par le Client au titre de la clause 6.2 ou à défaut d'accord sur la date de livraison conformément à la clause 6.3.

Avant l'expiration de la Durée Initiale du Service, le Service ne peut être résilié qu'en application des clauses 2.1, 6.1, 6.2, 6.3, 9.2, 9.3 ou 11.3 des présentes Conditions Générales. Après l'expiration de la Durée Initiale du Service, la Commande restera en vigueur jusqu'à ce qu'elle soit résiliée conformément aux stipulations des clauses 2.4, 2.5, 9.1, 9.3, 11.3, 14.7 ou 15.2 des présentes.

1.4 Dans la Commande, le terme « **Affilié(e)** » désigne, eu égard à une partie, toute entité qui contrôle, est contrôlée par ou exerce un contrôle commun sur ladite partie, le « **Contrôle** » désignant le pouvoir, détenu par toute personne ou son/ses mandataire(s), directement ou indirectement, de diriger ou de donner des instructions en vue de diriger une autre personne, et les termes « **contrôlé(e)** » et « **contrôlant** » doivent être interprétés en conséquence.

1.5 Tous les documents mentionnés dans les présentes Conditions Générales peuvent être disponibles au format papier ou électronique (sauf mention faite d'un format spécifique). Les parties peuvent signer ces documents par signature électronique. Les parties conviennent que la signature électronique est juridiquement contraignante pour les parties et servira de preuve sur le même compte au même titre qu'un document papier signé à la main.

2. Frais

2.1 Les frais seront indiqués sur la Commande ; à défaut, les frais standards courants de Colt s'appliqueront. S'il est nécessaire d'avoir recours à un tiers pour la livraison d'un Service, les coûts de ce tiers, qui sont intégrés dans les frais, sont conditionnés à une inspection du site en question ou à la révision ou confirmation par le tiers. Cette inspection, révision ou confirmation peut entraîner une modification des coûts de ce tiers. Cette modification sera intégralement répercutée sur le Client au titre des frais et Colt informera le Client de ladite révision des frais avant que le Service ne puisse être accepté. En cas d'augmentation, le Client (a) informera Colt de son acceptation de l'augmentation des frais ou (b) résiliera la Commande (ou la partie de la commande concernée) en informant Colt de cette décision conformément à la clause 9.5. Après avoir informé le Client du changement, Colt ne sera pas dans l'obligation de réaliser une quelconque opération en lien avec la Commande jusqu'à ce que le Client mette en œuvre l'option (a).

2.2 Tous les frais indiqués sur la Commande s'entendent hors TVA, sauf indication contraire.

2.3 Colt peut facturer des intérêts au Client sur les sommes impayées au taux le plus élevé des deux taux suivants : (i) taux annuel de 5 % au-dessus du taux de prêt de base de la Banque centrale européenne, le cas échéant ; ou (ii) trois fois le taux d'intérêt français ; Ces intérêts sont acquis sur une base journalière. Le Client est redevable d'autre part de l'indemnité forfaitaire prévue par la loi et (sur justification) des frais de recouvrement encourus.

CCP Conditions Générales de Services

- 2.4 En cas de modification de la tarification des services vocaux imposée à Colt par un sous-traitant, Colt peut réviser les frais afférents, indiqués sur la Tarification, en appliquant une marge équivalente à celle imposée par le sous-traitant. Cette révision ne peut prendre effet avant la date à laquelle la modification de tarification imposée à Colt prend effet. Colt est tenu d'informer le Client, moyennant un préavis de 30 jours avant la prise d'effet de la révision.

Le Client est réputé avoir accepté la révision des frais, à moins que, dans le cas d'une augmentation, le Client n'ait résilié la Commande en adressant un préavis écrit à Colt, expirant à la fin de cette période de 30 jours. Pour éviter toute ambiguïté, le Client n'est pas en droit de résilier la Commande en cas d'augmentation des frais de communication (entrants ou sortants).

- 2.5 Colt peut réviser les frais pour la prestation des Services convenus sur la Commande à tout moment après l'expiration de la Durée Initiale du Service en adressant au Client un préavis de 30 jours avant la mise en application de la révision. Nonobstant les dispositions de l'article 1120 du Code civil, le Client est réputé avoir accepté la révision des frais, à moins que, dans le cas d'une augmentation, le Client n'ait résilié la Commande concernée en adressant un préavis écrit à Colt, expirant à la fin de cette période de 30 jours.
- 2.5 Les frais peuvent être modifiés à tout moment afin de se conformer à tout changement de dispositions législatives ou réglementaires impératives.

3. Paiement

- 3.1 Le paiement est dû 30 jours après la date de facturation.
- 3.2 Colt adressera les factures au Client par courrier électronique ou au format électronique, à moins qu'il ne convienne avec le Client d'envoyer les factures par courrier postal. Le format de la facture n'a aucune incidence sur l'obligation de paiement du Client au titre de la clause 3.1 ou sur les droits de Colt au titre des clauses 2.3 et 5.
- 3.3 Les factures sont réputées avoir été acceptées si elles n'ont pas été contestées en donnant à l'appui de la contestation des justifications détaillées, dans les 30 jours qui suivent la date de facturation. En cas de contestation, le Client doit néanmoins régler à l'échéance la partie non contestée de la facture.
- 3.4 L'application des dispositions de l'article 1223 du Code civil sont exclues des Conditions Générales.
- 3.5 Colt peut, le cas échéant, limiter le montant total dont le Client peut être débiteur envers Colt (« Limite de Crédit »). Colt indiquera au Client sa Limite de Crédit. Colt peut modifier périodiquement cette limite. Si Colt n'a pas indiqué au Client sa Limite de Crédit, celle-ci est alors égale à zéro et tous les frais doivent être payés à l'avance.

4. Fraude

Le Client ne doit pas utiliser le Service à des fins frauduleuses, illicites ou allant à l'encontre de la Politique d'utilisation acceptable de Colt, disponible à l'adresse <http://www.colt.net/terms-and-conditions/#colt-acceptable-use-policy>, et, pour éviter que d'autres ne le fassent, il doit s'assurer de la mise en place de mesures de protection appropriées concernant les équipements du Client ou tout moyen. Le Client est seul responsable de toute fraude qui se produit et de tous frais qui y sont liés. Colt n'assume aucune responsabilité ou obligation en ce qui concerne la configuration, l'utilisation ou le fonctionnement des équipements du Client à moins que Colt n'en ait expressément convenu autrement par écrit.

5. Suspension de Livraison

- 5.1 Sans préjudice des autres droits ou actions dont Colt pourrait se prévaloir, Colt peut suspendre les Services : (a) moyennant un préavis de 7 jours (ou tout autre préavis d'une durée supérieure si cela est légalement requis) si le Client ne règle pas une facture à son échéance ou s'il ne respecte pas toute autre condition de la Commande, (b) immédiatement si la Limite de Crédit du Client est dépassée ou (c) immédiatement si Colt peut raisonnablement considérer que le Service (ou tout autre Service similaire fourni par Colt ou l'un de ses Affiliés au Client au titre d'une autre commande) est utilisé à des fins frauduleuses, ou illicites.
- 5.2 À l'exception des dispositions de l'article 5.1 c) ci-dessus et nonobstant celles de l'article 1220 du Code civil, aucune des Parties ne pourra suspendre ses obligations au titre des présentes Conditions Générales sans prouver un manquement de l'autre Partie au regard de ses obligations contractuelles.

6. Livraison

- 6.1 Nonobstant les dispositions de l'article 1120 du Code civil, le service sera réputé être accepté à compter de la Date RFU ou avant, si le Client commence à utiliser le Service à d'autres fins qu'à des fins de tests, à moins que le Client n'informe Colt par écrit dans les 5 jours ouvrables suivant la Date RFU qu'il croit en toute légitimité que le Service n'est pas prêt à l'utilisation et des raisons pour lesquelles le Service n'est pas prêt à l'utilisation.

Dans ce cas, Colt mettra en œuvre des moyens raisonnables pour résoudre le problème et communiquera une nouvelle Date RFU au Client, et le Service sera réputé accepté uniquement suivant le processus décrit à la disposition qui précède. Toutefois, si le Client informe une nouvelle fois (ou à quelque moment ultérieur) Colt par écrit qu'il croit raisonnablement que le Service n'est pas prêt à l'utilisation, chaque partie pourra notifier à l'autre partie la résiliation de la Commande (ou de la partie concernée de la Commande) conformément à la clause 9.5.

CCP Conditions Générales de Services

6.2 Le Client doit coopérer raisonnablement (notamment en fournissant toutes les informations et les accès aux sites nécessaires et autorisations connexes) à ses propres frais et selon des conditions raisonnables (« Coopération à la Livraison ») et/ou s'assurer que des tiers assurent la Coopération à la Livraison nécessaire pour permettre à Colt de fournir les Services et respecter la Date de livraison promise (ou « CPD »), ce qui comprend l'installation des équipements de Colt ou du Client. Colt peut demander au Client d'apporter les justifications écrites de son droit d'accès à ces sites. Si la Date RFU est retardée de plus de 30 jours au-delà de l'émission de la « Task Delay Notification » (qui est un email généré par les systèmes Colt notifiant le Client d'un retard) du fait d'un manquement du Client quant au respect de son obligation de Coopération à la Livraison, Colt pourra, à l'issue de ce délai de 30 jours (que le Client puisse ou non utiliser le Service en raison de ce délai), à sa seule discrétion, résilier la Commande ou considérer la Durée Initiale du Service comme ayant pris effet et commencer la facturation mensuelle des frais récurrents.

6.3 Si Colt accepte, à son entière discrétion, de différer la livraison des Services à la demande du Client, aucun changement ne sera apporté aux frais d'installation et de Service comptabilisés à compter de la Date RFU. Toutefois, dans le cas où Colt ne pourrait ou ne voudrait accéder à la demande, Colt en notifiera rapidement le Client et, si les parties ne conviennent pas, sous 5 jours calendaires à compter de la notification, d'une nouvelle date de livraison et des modifications apportées aux frais, Colt pourra, à sa seule discrétion, résilier la Commande (ou la partie de la Commande concernée) conformément à la clause 9.5, ou débiter la Durée Initiale du Service et commencer à facturer des frais récurrents mensuels.

6.4 Colt conserve son droit et ses titres de propriété sur ses équipements qui sont installés sur le site du Client ou d'un tiers pour la prestation des Services, et le Client prend les dispositions requises au regard de toute instruction raisonnable communiquée par Colt à l'égard de ce qui précède, respecte lesdites instructions et s'assurer que tout tiers concerné en fait de même.

6.5 Si les équipements sont vendus, le risque est transféré au Client à la livraison, le transfert de propriété par Colt étant conservé jusqu'à réception du paiement intégral du prix convenu.

7. Garantie et niveaux de Services

7.1 Colt garantit que les Services seront fournis conformément à la Commande en faisant preuve de la compétence et de la diligence raisonnables.

7.2 Si les Services ne répondent pas aux critères contractuellement convenus : (a) Colt doit y remédier à l'avenir conformément aux délais prévus par l'accord sur les niveaux de services ou, en l'absence d'un tel accord,

dans un délai raisonnable, et (b) le Client peut réclamer les crédits de Service conformément audit accord.

7.3 Lorsque les équipements sont vendus, Colt s'efforcera de transférer au Client le bénéfice de toute (éventuelle) garantie que Colt reçoit de la part de son fournisseur des équipements.

7.4 Le Client reconnaît avoir été informé et avoir reçu toutes les informations et recommandations nécessaires de la part de Colt concernant la réalisation, la qualité et la livraison des Services, et que ces derniers correspondent à ses besoins.

8. Propriété intellectuelle

Aucun droit de propriété intellectuelle n'est conféré au Client sauf accord écrit explicite de Colt.

9. Résiliation

Le Client reconnaît que toute annulation ou modification de la Commande sera soumise aux présentes Conditions Générales et pourra donner lieu à des frais de résiliation anticipée conformément à la clause 9.5. Chaque service indiqué dans le formulaire de Commande peut être résilié individuellement, mais la résiliation de la totalité de la Commande met fin à tous les Services au titre de la Commande.

9.1 Chaque partie peut résilier une Commande en tout ou en partie sous réserve de l'envoi : (i) d'une lettre recommandée avec accusé de réception ou (ii) d'un e-mail certifié, ou (iii) encore par l'intermédiaire du Portail en ligne de Colt, et sous réserve d'un préavis de 90 jours. La résiliation devant prendre effet à la fin de la période de préavis. Le Client doit payer les frais applicables jusqu'à la fin de la Durée Initiale du Service.

9.2 À la demande du Client, Colt peut, à sa discrétion, accepter de résilier (déconnecter) un Service avant la fin de la Durée Initiale du Service, sous réserve que l'ensemble des frais applicables à la Durée Initiale du Service soient payés par le Client nonobstant la résiliation anticipée.

9.3 L'une ou l'autre partie peut résilier la Commande en tout ou en partie immédiatement après en avoir informé l'autre moyennant l'envoi d'une par lettre recommandée avec accusé de réception : (a) en cas de manquement grave (ce qui inclut le non-paiement des frais par le Client à leur échéance) et si cette partie n'y remédie pas dans les 30 jours calendaires suivant la réception de la mise en demeure adressée par lettre recommandée avec accusé de réception lui demandant d'y remédier (b) sous réserve du droit français et dans les limites établies par celui-ci, notamment l'article L622-13 du Code de commerce, si l'autre Partie risque de devenir insolvable, devient insolvable, est déclarée en faillite ou cesse ses activités ou (c) dans toute circonstance décrite à la clause 9.4.

9.4 Les circonstances mentionnées à la clause 9.3 sont (a) le fait que tout Service a été utilisé ou est utilisé à des fins

CCP Conditions Générales de Services

frauduleuses ; (b) le fait que Colt soupçonne raisonnablement qu'un Service de nature similaire fourni par Colt au Client ou à l'un de ses Affiliés, au titre d'une autre commande, a été utilisé ou est utilisé à des fins frauduleuses.

- 9.5 Toute résiliation en application des clauses 2.1, 6.1, 6.2, 6.3 ou 11.3 doit être notifiée à l'autre Partie par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception, ladite résiliation prenant effet à la date indiquée dans la lettre de résiliation, sauf en cas de résiliation indiquant une date ultérieure. En cas de résiliation par l'une ou l'autre des Parties en application des clauses 6.1 ou 6.3, le Client doit payer les frais liés à une résiliation anticipée, comprenant ce qui suit : (a) les frais équivalents aux frais fixes qui auraient été dus au titre des douze (12) premiers mois de la Durée Initiale du Service, si la Commande n'avait pas été résiliée (ces frais n'incluent pas les frais déjà facturés en amont de la résiliation et qui restent dus) ; et (b) tous les autres coûts que Colt aurait engagés à la date de résiliation auprès d'un tiers (sous réserve qu'ils soient liés aux Services pendant la Durée Initiale et à l'issue de ladite période de douze (12) mois), Pour éviter toute ambiguïté, il est entendu que ces obligations de paiement s'exercent sans préjudice d'éventuels dommages-intérêts qu'une partie pourrait réclamer à l'autre partie.
- 9.6 La résiliation ou la cessation, en tout ou partie, d'une Commande, pour quelque cause que ce soit, mettra fin à ladite Commande à l'avenir, mais la résiliation n'aura pas d'effets rétroactifs sauf si les Parties en ont autrement convenu par écrit.
- 9.7 La Commande peut être uniquement résiliée sur la base des dispositions de la clause 9 ci-dessus.

10. Limitation de responsabilité

- 10.1 Aucune disposition des présentes Conditions Générales ne limite ou n'exclut la responsabilité de l'une ou l'autre partie :
- 10.1.1 pour toutes pertes dans la mesure où elles sont causées par une fraude ;
- 10.1.2 en cas de décès ou de préjudice corporel causé par sa négligence (ou celle de ses agents) ; ou
- 10.1.3 si, en tout état de cause, elle ne peut pas être légalement limitée ou exclue.
- 10.2 La responsabilité globale annuelle de Colt et de ses Affiliés en ce qui concerne l'ensemble des réclamations, pertes, frais ou dommages-intérêts découlant de toute inexécution de la Commande, de toute violation d'une loi ou autre, au cours d'une Année Contractuelle (conformément à la définition ci-dessous) est limitée à 100 % des frais effectivement payés à Colt au titre de cette Commande au cours de ladite Année Contractuelle. Par Année Contractuelle, il faut entendre la période commençant à la date de Confirmation de Commande ou à sa date

anniversaire et se terminant 12 mois plus tard (ou, si elle est antérieure, à la date d'expiration ou de résiliation de la Commande).

- 10.3 Colt et ses Affiliés ne peuvent être tenus responsables, sur la base d'une réclamation découlant ou liés aux présentes Conditions Générales,
- 10.3.1 pour toutes (i) pertes de bénéfices ; (ii) pertes de revenus ; (iii) pertes d'économies anticipées ; (iv) pertes d'opportunités d'affaires ; (v) pertes de clientèle ou atteintes à la réputation ; (vi) pertes, endommagements ou corruption de données ; ou
- 10.3.2 pour toute dommage indirect et/ou dommage consécutif.
- 10.4 Les crédits de Service constituent l'unique et entière réparation du préjudice du Client en cas de non-respect de l'accord sur les niveaux de services.
- 10.5 Les limitations et exclusions prévues à la présente clause 10 doivent s'appliquer, y compris dans le cas où Colt et ses Affiliés ont été informés de l'éventualité de la perte en question ou non.
- 10.6 Le Client est tenu de rembourser Colt pour tout coût additionnel (y compris les coûts de réparation) que Colt et ses Affiliés pourraient encourir en raison d'un retard ou d'une omission dans l'exécution de ses obligations ou responsabilités. Colt est habilité à facturer lesdits coûts au Client, sous réserve de pouvoir fournir un dossier détaillant les manquements en question.

11. Cas de Force Majeure

- 11.1 Aucune partie ne peut être tenue responsable d'un manquement en cas d'événement échappant à son contrôle raisonnable tel que les suivants (sans que cette liste soit limitative) : incendie, inondation, conditions météorologiques particulièrement mauvaises, guerre, circonstances belliqueuses, autorité civile ou militaire, grèves, lock-out, interruption générale du réseau, mesures prises par le gouvernement ou tout autre événement considéré comme étant un cas de force majeure au regard de la loi (« **Cas de Force Majeure** »).
- 11.2 Si, en raison d'un Cas de Force Majeure, une partie est empêchée, entravée ou retardée dans l'exécution de l'une quelconque des obligations lui incombant aux termes de la Commande, cette obligation sera suspendue pendant la durée dudit Cas de Force Majeure et aucune partie ne sera réputée avoir manqué à ses obligations.
- 11.3 Si le Cas de Force Majeure dure plus de 30 jours, l'une ou l'autre partie est en droit de résilier la Commande immédiatement.

12. Protection des Données

- 12.1 Dans la présente clause 12 :
- 12.1.1 « **Responsable du traitement** » (ou Responsable) et « **Sous-traitant** » et « **Personne concernée** » ont la signification donnée à ces termes dans le droit en

CCP Conditions Générales de Services

matière de protection des données.

12.1.2 « "Règlementation relative à la protection des données" » désigne :

le *Règlement général sur la protection des données* (UE 2016/679) (RGPD) et toute autre loi applicable, en particulier la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978, telle que modifiée, ses décrets d'application et toute délibération adoptée par la CNIL, ainsi que les pratiques de la CNIL (l'autorité française de protection des données).

12.1.3 « **Données à caractère personnel** » désigne toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (« personne concernée ») ; est réputée être une personne physique identifiable une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale ;

12.1.3 Les termes en majuscules qui ne sont pas définis dans la présente clause 12 ont le sens défini dans la Règlementation relative à la protection des données.

12.2 Sauf accord contraire établi par écrit, toutes les Données à caractère personnel traitées par l'une ou l'autre partie dans le cadre des Commandes, telles que les Données à caractère personnel des signataires du formulaire de Commande et tous les contacts ou d'autres Données à caractère personnel fournis par le Client et Colt pour exécuter la Commande seront traitées comme des Données à caractère personnel. Pour ce qui concerne ledit traitement de ces données, les parties seront chacune considérées comme Responsable du traitement. Colt Technology Services SAS RCS Nanterre 402 628 838 informe donc par les présentes qu'elle peut traiter les Données à caractère personnel des signataires du formulaire de Commande et des personnes de contact ou d'autres Données à caractère personnel fournies par le Client en qualité de Responsable du traitement des données mentionnées.

12.3 Les Parties doivent se conformer à leurs obligations résultant de la Règlementation relative à la protection des données applicable aux Responsables de traitement en ce qui concerne la fourniture des Services et par ailleurs en relation avec les présentes Conditions Générales (y compris, sans limitation, en mettant en œuvre et en maintenant à tout moment toutes les mesures de sécurité appropriées en relation avec le traitement des Données à caractère personnel et en tenant un registre de toutes les activités de traitement effectuées au titre de la Commande) et ne doit pas sciemment faire ou permettre de faire quoi que ce soit qui pourrait conduire à une violation par l'autre partie du droit en matière de protection

des données.

12.4 La base légale pour le traitement des Données à caractère personnel est l'exécution des présentes Conditions Générales. Colt, en qualité de Responsable du traitement, conservera et traitera les Données à caractère personnel pour les besoins du maintien et de la gestion de la relation contractuelle avec le Client y compris pour l'exécution des contrôles de qualité et la fourniture d'une formation, le cas échéant. Colt peut transférer les Données à caractère personnel ou les rendre accessible à des tiers tels que les sociétés affiliées de Colt comme indiqué dans la liste correspondante (<https://www.colt.net/legal>), agents et sous-traitants ultérieurs établis à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Espace Economique Européen (« EEE »). Ce transfert sera effectué aux fins du respect de l'obligation de fournir les Services, notamment en apportant un support et une assistance techniques, et aux fins d'une gestion coordonnée du Client, notamment de la facturation. À des fins de facturation, les coordonnées du Client seront envoyées à Colt Technology Services India Private Limited (société enregistrée sous le numéro U72900DL2004PTC125537) dont le siège social est sis Ground Floor and First Floor, Worldmark 1, Asset Area 11, Aerocity, Hospitality District, Indira Gandhi International Airport, New Delhi-110037, Inde. Un accord intragroupe de transfert des données sur le modèle des Clauses contractuelles types telles que publiées par la Commission européenne, a été signé entre toutes les sociétés Affiliées de Colt.

12.5. Les Données à caractère personnel seront traitées pendant la durée de la relation contractuelle avec le Client, en particulier pendant la durée de la Commande, nonobstant tout stockage de données nécessaire après l'expiration de la relation contractuelle aux fins de la constatation, de l'exercice ou de la défense de droits en justice et/ou tel qu'autorisé par le droit applicable.

12.6 Les Personnes concernées peuvent exercer leurs droits d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement, de limitation à certaines conditions, leur droit à la portabilité, à tout moment et gratuitement, ainsi que le droit d'établir des directives régissant la manière dont leurs Données à caractère personnel seront utilisées après leur mort, moyennant l'envoi d'une demande écrite par e-mail à Colt à l'adresse gdpr@colt.net, précisant le droit qu'elles souhaitent exercer et accompagnée de la copie d'une pièce d'identité. En outre, les Personnes concernées peuvent s'adresser au Délégué à la protection des données de Colt à l'adresse dpo@colt.net pour toute demande relative au traitement des Données à caractère personnel.

12.7 Dans le cas où Colt aurait accès aux Données à caractère personnel de tiers liés au Client, le Client assure qu'il a informé et obtenu le consentement de ces tiers à ce que leurs données soient utilisées par Colt aux fins énoncées

CCP Conditions Générales de Services

ci-dessus et s'engage à les informer de leur capacité à exercer leurs droits.

12.8 Les Personnes concernées peuvent également déposer une réclamation auprès de l'Autorité de contrôle compétente.

12.9 Si la fourniture par Colt de Services au Client l'oblige à traiter des Données à caractère personnel du Client pour le compte du Client et selon ses instructions concernant la finalité et les moyens d'un tel traitement, Colt sera alors considéré comme un Sous-traitant. Dans ce cas, Colt et le Client conviennent de réglementer l'accès et le traitement des Données à caractère personnel conformément à au droit applicable et, en particulier, le Client et Colt signeront un accord de traitement des données qui constituera une annexe et une partie indissociable des présentes Conditions Générales.

12.10 Pour plus d'informations sur l'utilisation et le traitement des Données à caractère personnel par Colt, veuillez consulter la politique de confidentialité de Colt à l'adresse <https://www.colt.net/fr/data-privacy-statement/>.

13. Confidentialité

13.1 « Informations » désigne toute information, prix, données, savoir-faire pratique et documents que la partie réceptrice reçoit de la partie divulgateur (y compris pendant la phase de négociations précontractuelles), à l'exception de ceux ou celles : (a) qui sont dans le domaine public, et/ou (b) qui figuraient dans des documents légitimement connus de la partie réceptrice avant que celle-ci ne les reçoive de la partie divulgateur, et/ou (c) que la partie réceptrice a légitimement reçus de la part d'un tiers sans aucune violation d'un accord par ce tiers.

13.2 La partie réceptrice ne doit divulguer aucune partie des Informations ni en permettre l'accès à une personne quelconque, sauf : (a) si cette personne a la qualité d'agent, de contractant, d'Affiliée, de commissaire aux comptes ou de consultant de la partie réceptrice et a raisonnablement besoin de connaître ces Informations et si cette personne est légalement liée par des conditions de confidentialité semblables à celles figurant dans les présentes Conditions Générales, ou (b) si cela s'avère nécessaire pour se conformer à des obligations légales ou réglementaires.

13.3 La présente clause 13 continuera de s'appliquer pendant une durée de 5 ans après l'expiration ou la résiliation de la Commande.

14. Portail de Services en ligne

Portail de Services

14.1 Toute prestation de Service et/ou vente d'équipement disponible à la commande via tout portail en libre-service automatisé en ligne de Colt sera définie dans les présentes comme le « **Portail de services** » et la Commande en question, passée via le Portail de services sera définie dans

les présentes en tant que « **Commande en ligne** ». La présente clause 14 s'applique uniquement lorsque la Commande est une Commande en ligne. En cas de divergence avec les autres dispositions des présentes Conditions Générales, la présente clause 14 prévaut uniquement eu égard audit conflit. Cette Commande en ligne prend effet lorsque le client clique sur un bouton « J'accepte » ou coche une case indiquant l'acceptation des présentes Conditions Générales sur le Portail de services ou, si ladite Commande est antérieure, lorsque le client utilise l'un des Services. Les conditions de la Commande en ligne s'appliqueront pour toute la durée de la Commande, conformément à ce qui est stipulé à la clause 14.7.

Accès utilisateur

14.2 Colt a fourni au Client un compte de connexion principal sur le Portail de services, afin de lui permettre de gérer ses Services au sein du Portail de services. Le Portail de services peut fournir une fonctionnalité permettant au Client de créer des sous-comptes pour une gestion plus granulaire des Services.

14.3 Le Client est responsable de toutes les activités effectuées sur le Portail de Services lorsque les identifiants de connexion associés audit Client sont utilisés.

14.4 Le Client est tenu de veiller à ce que les personnes dont les informations sont indiquées dans le formulaire d'inscription du Portail (« **Utilisateurs autorisés du Portail** ») soient autorisées, d'un point de vue légal, à agir pour le compte du Client, à être un utilisateur du Portail de services et à disposer de l'autorité nécessaire pour engager juridiquement le Client.

14.5 Le Client est chargé de préserver confidentialité du compte et du mot de passe du Portail de Services et de restreindre l'accès à son ordinateur. Il accepte par ailleurs la responsabilité de toutes les activités effectuées à l'aide des identifiants de connexion qui lui sont associés. Colt se réserve le droit de suspendre le service, de bloquer les comptes, de supprimer ou de modifier du contenu, à son entière discrétion.

Commande en ligne et durée

14.6 La Confirmation de Commande est une notification électronique par e-mail adressée par Colt, confirmant qu'il accepte la Commande en ligne en question, ou tout autre moyen électronique permettant à Colt de communiquer efficacement auprès du Client l'acceptation de la Commande en ligne.

14.7 La Commande en ligne prend effet à la date de Confirmation de Commande. Sauf indication contraire dans la Commande en ligne, la Durée Initiale du Service sera celle décrite dans la Confirmation de commande, à compter de la Date RFU (à savoir quelques minutes après la Confirmation de Commande). Pour tout Service décrit dans la Commande comme étant « flexible », aucune Durée Initiale du Service ne sera applicable. Par conséquent, le

CCP Conditions Générales de Services

Service concerné prendra fin lorsque le Client résilie le Service en cliquant sur un bouton de résiliation sur le Portail de Services, avec effet immédiat (sauf résiliation autre, si ledit Service est résilié autrement, conformément aux présentes Conditions Générales).

Frais

14.8 Les frais relatifs à chaque Service sont indiqués sur le Portail de services et la tarification spécifique pour chaque Commande sera indiquée sur la Confirmation de Commande.

14.9 Les frais seront facturés sur une base « par utilisation » ou pour une période donnée de facturation. Lorsqu'un Service prend effet au cours d'une période de facturation, les frais pour ladite période seront calculés au prorata ou par unité, conformément à ce qui est indiqué dans la description des services.

15. Dispositions diverses

15.1 Toute notification relative à une Commande peut être établie par écrit et remise en mains propres, ou adressée par courrier standard, lettre recommandée avec accusé de réception, télécopie ou transmission électronique (y compris par courrier électronique).

15.2 Le Client déclare ne pas être impliqué dans une quelconque activité et ne pas avoir commis d'acte quelconque susceptible d'être considéré comme une violation de toute réglementation ayant pour objectif de prévenir et/ou de réprimer toute extorsion, corruption ou blanchiment d'argent, et tout financement d'acte terroriste, et ce, au sein de toute juridiction où le Client mène ses activités. Le Client a pris et prendra, à tout moment, toutes les mesures pertinentes, y compris la mise en œuvre de mesures de contrôle appropriées, afin de veiller au respect de la législation et de la réglementation par lui-même et par chacun de ses membres et de ses employés. En cas de non-respect de ces obligations ou de plainte pour non-respect de ces obligations reçue par Colt, ce dernier est habilité à résilier la Commande entre lui-même et le Client. La résiliation prend effet immédiatement à la date indiquée dans la notification écrite adressée à cet égard.

15.3 Les présentes Conditions Générales peuvent uniquement être modifiées par écrit par les deux parties, et sont régies par le droit français et soumises à la juridiction exclusive des tribunaux de Nanterre.

15.4 Nonobstant les dispositions de 1222 du Code civil, en cas de manquement d'une des Parties (la « Partie défaillante ») à ses obligations contractuelles pour quelque raison que ce soit (y compris en cas de force majeure), l'autre Partie s'interdit de faire exécuter lesdites obligations par un tiers sans l'accord préalable écrit de la Partie défaillante. Aucun remboursement de frais, ni aucune avance ne pourra être demandé à la

Partie défaillante à ce titre sans son accord préalable écrit.

15.5 L'application de l'article 1195 du Code civil est expressément exclue.

15.6 Le Client autorise Colt à céder, en tout ou partie, ses droits et obligations au titre d'une Commande. Nonobstant les dispositions de l'article 1216-1 du Code civil, à compter de la cession de la Commande, Colt ne sera pas tenu conjointement et solidairement responsable de l'exécution des Services par le cessionnaire.

15.7 Le Client autorise Colt à sous-traiter aux affiliées du groupe Colt et/ou à des tiers, tout ou partie des Services, pour les besoins de l'exécution de la Commande, et consent par les présentes à telle sous-traitance. Il est entendu que Colt peut recourir librement à des opérateurs tiers (« OLO ») en vue de la fourniture du Service.